Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

CHÈQUE ALIMENTAIRE :

A VOT' BON CŒUR M'SIEURS-DAMES !

Un chèque alimentaire pour nourrir les pauvres ! Chacun entonne sa ritournelle, de la Convention Citoyenne pour le Climat au Président Macron, en passant par la Fnsea et le Conseil d'analyse économique. Les grands absents de cette mascarade, les ménages les plus modestes qui ne demandent pas la charité, mais de pouvoir vivre décemment.

Pour les uns, qui l'habillent d'un souci « humanitaire », il permettrait aux plus modestes d'avoir accès à des produits frais de qualité. Pour les autres, il concourrait à une reprise économique et à éclaircir les queues aux banques alimentaires qui s'allongent au fur et à mesure d'une crise Covid-19 qui n'en finit pas. Mais personne n'envisage de prendre le mal à la racine, mal qui taraude notre société bien avant la pandémie.

Il y a pourtant au moins une question urgente et fondamentale à laquelle il faut répondre pour permettre à toutes et tous d'avoir accès à une alimentation saine et diversifiée. C'est l'augmentation sensible des salaires. Le gouvernement rogne sur les minima sociaux, enchaîne les réformes ou décisions qui pèsent sur le pouvoir d'achat des salariés (déremboursement, forfait urgence, chômage partiel, radiation des chômeurs…). Et conséquence obligatoire la pauvreté explose dans notre pays « développé et riche ». Les banques alimentaires sont de plus en plus sollicitées. En 2014, 3,5 millions y faisaient appel, 5,5 millions en 2019, 7,5 millions à la fin du premier confinement, un chiffre qui pourrait s'élever à 12 millions dans les mois à venir.

L'augmentation de 15 € par mois du Smic en 2021, quelques pommes et quelques poires par mois, pas de quoi faire ripaille. Une nouvelle fois, le gouvernement donne le ton. Il ne veut pas éradiquer la pauvreté et confirme le cynisme comme valeur essentielle. Tout à son crédo, il ne faut surtout pas toucher aux profits des groupes qui n'ont jamais été aussi florissants. En 1968, l'augmentation de 35 % du Smic n'a pas entrainé la ruine de l'économie. Elle a permis de relancer l'emploi et la consommation, en prenant sur les profits.

Ainsi, pour les ménages modestes, ce sera la charité sur le modèle des Etats-Unis qui distribuent des « bons alimentaires » (institués depuis les années 1930) à 40 millions d'américains. Et encore, Bercy traînant des pieds, le montant et le public ciblés sont à ce jour inconnus ! Gageons, comme pour les retraites agricoles, que les critères retenus élagueront le nombre de personnes qui pourront en bénéficier.

Montreuil, le 14 janvier 2021

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr